



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 29 septembre 2017

### Communiqué de presse

## FERMETURE DU SITE DE MONCHY-LE-PREUX DE CATERPILLAR : LE PRÉFET DEMANDE LE REMBOURSEMENT DES AIDES PERÇUES



Le 14 septembre, la direction américaine du groupe Caterpillar a annoncé lors d'un comité d'entreprise la fermeture totale et définitive du site de Monchy-le-Preux à l'horizon de février 2018. Le groupe a pris l'option stratégique de rapatrier l'activité du site en Irlande.

**Le site ayant perçu des aides publiques de l'Etat, Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a demandé le remboursement de la totalité des sommes perçues : 110 000 euros (sur 225 000 euros notifiés) au titre de la prime à l'aménagement du territoire et 15 000 euros sur le fonds pour les restructurations de la Défense.**

L'usine nordiste, basée près d'Arras, craignait depuis un certain temps d'être impactée par la restructuration du groupe Caterpillar à l'échelle mondiale. Ses 67 salariés étaient dans l'attente de l'annonce de la stratégie du groupe. La production devrait se poursuivre dans l'arrageois jusqu'en février 2018. Une équipe restera sur place afin de procéder au démontage des équipements les mois suivants.

Spécialisé dans l'assemblage, le test et la peinture de boîtes de vitesse pour engins de génie civil, le site de Monchy-le-Preux expédie les transmissions produites vers d'autres usines du groupe Caterpillar où elles sont assemblées sur les engins de chantiers finis.

Dans un contexte de crise du secteur minier et de baisse des investissements des compagnies minières, le groupe Caterpillar a vu son chiffre d'affaires diminuer de 7 milliards de dollars entre 2015 et 2016.